

**

Quelles sont les relations exactes entre les *Sisyra* et les Poissons ? Probablement aucune, car les Spongilles ne se trouvent jamais en abondance, et je ne pense pas que les Poissons en soient friands. J'ai bien souvent examiné des Spongilles peuplant des supports dans des eaux salmonicoles ou mixtes, jamais je n'y ai trouvé des Sisyres. Mes seules captures furent faites dans des étangs, jamais en abondance, loin de là. Mais nous savons trop peu de choses sur ce qui sert de proies naturelles aux Poissons habitant pareils milieux pour définir le rôle sitétique des *Sisyra* spongillicoles ; en outre, combien sont rares ceux qui les connaissent pour nous donner l'appui de leurs observations personnelles ! Heureusement, si pas ici, du moins pour ce qui concerne d'autres groupes, le Poisson n'a pas attendu les savants pour savoir ce qui peut lui servir de proie.

(A suivre).

LA DESTINÉE TRAGIQUE DE L'OMBLE-CHEVALIER

Par M. VILLAUME

Inspecteur des Eaux et Forêts, à Thonon-les-Bains

(Suite) (1)

B. — Causes majeurs.

e) Le passage à la Perche de la majorité parmi les poissons du lac. — La présence de plus en plus abondante de la Perche cause, par le fait même, la disparition corrélative de tous alevins d'espèces plus calmes, moins féroces. C'est surtout notable rétrospectivement car, si l'examen prouve que la Perche tend à prendre dans le lac une importance de plus en plus grande et si, en particulier, le montant des tonnages de Perches capturées (un tiers maintenant du total) a beaucoup augmenté depuis la disparition de l'Omble, il est certain que l'alevin d'Omble ne peut plus constituer maintenant pour la Perche qu'une nourriture, délicieuse certes, mais secondaire et rare. J'ajouterai, toutefois, que pour d'autres espèces nobles, la raison est loin d'être sans valeur, car je crois que l'action prédatrice de la Perche s'exerce plus dangereuse encore sur les alevins de Corégones, qui se déplacent en véritables « nuages », que sur les Ombles toujours isolés. A mon avis, toute mesure qui pourra être prise de façon

(1) Voit *Bulletin* : — N° 97, Juillet 1936, p. 5.

à limiter le frai de la Perche ne pourra qu'avoir une heureuse répercussion sur la renaissance des Ombles et des Truites.

f) La diminution des omblières en nombre et en valeur. — L'Omble-chevalier fraye un peu partout sur le lac et certes, à une profondeur de 80 à 100 mètres, on peut pêcher en hiver des Ombles femelles chargées d'œufs et disposées à les expulser... Mais cette opération naturelle ne peut se faire avec succès à la clé que quand l'expulsion des œufs est faite sur des omblières et c'est là, en fait, qu'elle attire par bancs entiers les poissons, en autre temps éparpillés dans le lac.

Les omblières sont, en quelque sorte, des mouvements de terrain dans le lac où le fond, au lieu d'être sableux, limoneux, boueux, enherbé ou garni de roseaux, est constitué par des amoncellements de cailloutis bien épanchus, comme à la base d'un tas de cailloux, cailloutis dont les éléments restent très propres soit par suite d'apports extérieurs constants : c'est le cas des déblais plongeant dans le lac des carrières de Meillerie, soit par suite d'un brassage continu d'alluvions d'un torrent (parties voisines de l'embouchure de la Dranse et du Rhône), soit, enfin, lorsque des sources sous-lacustres y établissent un courant d'eau constant (c'est le cas de l'omblière d'Yvoire qui se trouve sur un bas-fond relatif du lac, là où s'élevait autrefois l'isthme qui séparait le lac de l'Arve de celui de la Dranse et du Rhône primitif).

Les œufs d'Omble qui, par leurs dimensions, approchent de ceux de la Truite, une fois fécondés vont se caser dans les interstices de ces tas de pierres, y sont généralement protégés contre les déprédations des Lottes qui ne peuvent les atteindre, y sont approvisionnés en eau bien divisée, restent toujours un peu isolés les uns des autres ce qui évite la destruction totale même en cas de malheur, et, dans ces sortes d'éponges, le petit Omble fait ses premiers pas (si l'on peut dire) à peu près aussi tranquille qu'un bébé dans une nursery et trouve les premières petites proies à sa taille.

Maintenant, les omblières suisses ne sont plus qu'un souvenir ; presque partout, surtout dans le Haut Lac, il a été constitué des boulevards, quais ou promenades, donnant à la rive du lac un caractère artificiel, plus de dépôts de cailloutis (ceux qui existaient se sont rapidement envasés) et des immondices même sont souvent déversés. A Meillerie, c'est l'arrêt presque total des exploitations des carrières, plus de gravillons et de pierres cassées sur des centaines de mètres de talus, là encore c'est l'envasement progressif, les conditions de plus en plus mauvaises ; l'omblière qui jadis s'étendait depuis avant Meillerie presque jusqu'à Saint-Gingolph, est réduite maintenant à deux petites parties de côtes (séparées par un espace stérile) entre Meillerie et le Locum. — Il n'est plus question, que comme un souvenir, de l'omblière de Ripaille, il n'y vient plus de graviers de la Dranse car une entreprise industrielle de dragages, n'ayant pas pu se contenter des apports réguliers de la rivière, a, depuis longtemps pris sur les quantités accumulées, les creux eux n'ont même pas le temps de s'y reboucher ;

à plus forte raison, les côtes de l'estuaire sous-lacustre où étaient les omblières, de se recharger. — Seule, l'ombrière d'Yvoire paraît ne pas devoir encore souffrir, mais elle est si restreinte en surface que son appoint ne saurait être important.

En résumé, les Ombles trouvent de moins en moins des endroits propices pour la fraye... et c'est pour cela que, malgré leur formidable diminution, attirés par les besoins sexuels, ils sont obligés maintenant à période fixe, à se grouper en deux ou trois points seulement du lac, les rescapés s'y présentent inéluctablement et le parasitisme humain peut s'y exercer sans difficultés avec certitude de profit immédiat.

g) Surtout la pêche de fin d'automne et d'hiver et la pratique de pêches exceptionnelles sur les omblières.

J'arrive ainsi tout naturellement à la dernière cause des destructions ; c'est de beaucoup la plus importante et c'est celle où le parasitisme humain se manifeste avec le plus de netteté. — Comme je le disais plus haut, à périodes à peu près fixes, comme M. le Conservateur KREITMANN l'a indiqué dans ses travaux et comme j'ai pu le contrôler moi-même, s'échelonnant entre les premiers jours de Novembre et la deuxième décade de Janvier, les Ombles se regroupent par bancs, mâles et femelles, sur les omblières ou ce qu'il en reste, la population Ombles au lieu d'être répartie dans tout le lac est alors à peu près concentrée sur deux ou trois hectares. Certes, elle n'y est pas toute à la fois, les précoces sont suivis des moins pressés et des tardifs et l'occupation se renouvelle, mais il n'en est pas moins vrai qu'à part les Ombles non mûrs, trop jeunes ou stériles, ou les trop vieux, tous passent sur les omblières.

Or, de par le jeu des réglementations, l'interdiction de pêche de l'Ombre ne s'exerce théoriquement actuellement que sur la période centrale et avant-finale de la fraye du 1^{er} Décembre au 10 Janvier. Il en résulte que, pendant toute la période du début de la fraye, le poisson n'est pas protégé, il n'est pas protégé non plus pendant la période qui prépare ces mouvements instinctifs de conservation de l'espèce.

La conséquence : elle apparaît de façon éclatante dans le petit graphique (Fig. 4) concernant Meillerie et Yvoire, les prises ne sont notables que pendant la période du frai, énormes proportionnellement au mois de Novembre, et fin Janvier ; jusqu'en 1933, elles ne furent même pas nulles en Décembre et début Janvier (le total est même parfois assez élevé), car, depuis 1921, en vertu d'arrêtés préfectoraux, des pêches exceptionnelles sur les omblières ont été autorisées, dans le but de donner des œufs qui, fécondés et soignés, donneraient plus d'alevins que dans la nature. Les pêcheurs ayant trouvé la possibilité de gagner quelques sous, le résultat fut défectueux ; il a bien été récolté quelques dizaines et parfois quelques centaines de milliers d'œufs ayant donné d'excellents alevins, mais combien ont, de ce fait, été gâchés (femelles capturées non mûres, mâles capturés avant qu'ils ne parviennent aux emplacements où des femelles ayant frayé, des milliers et des mil-

liers d'œufs sont restés sans laitance, etc.) ! Le résultat : il est patent, malgré tout le mal que s'est donné le Service forestier et la collaboration de quelques pêcheurs plus éclairés que les autres. C'est la chute verticale d'abord, une chute plus freinée ensuite, car il y a tout de même un peu d'actif

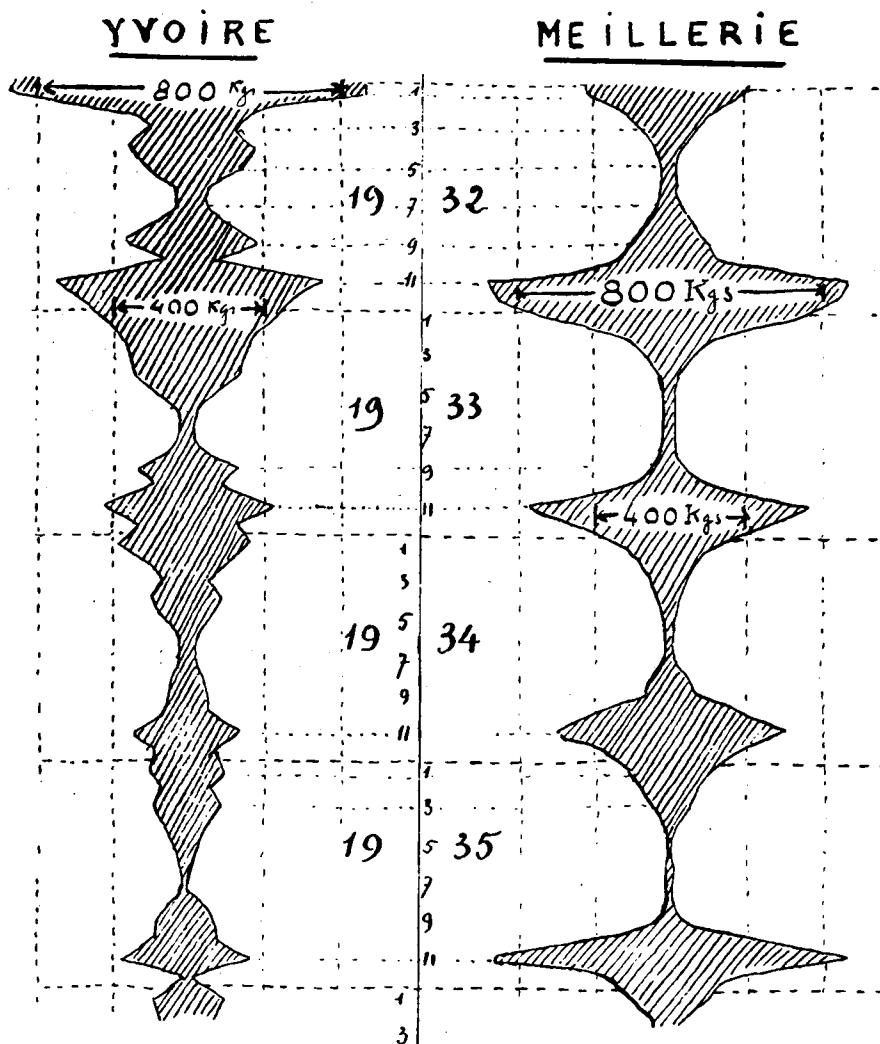


FIG. 4. — Répartition mensuelle des captures d'Omble-Chevaliers dans le Léman, Haut Lac (Meillerie), et région d'Yvoire-Thonon. — 1 millimètre = 20 kgs.

représenté par les déversements d'alevins d'Omble qui ont cessé d'être nuls, mais c'est la chute malgré tout car le passif est immense.

Depuis l'hiver 1934-1935, j'ai limité au dehors des omblières les places où, au cours des pêches exceptionnelles, dans des conditions qui seront exposées plus loin les pêcheurs peuvent, à jour dit et en nombre limité, placer leurs filets.

Les renseignements que donnent les statistiques ne sont pas trompeurs ;

le relèvement temporaire de 1927 à 1931 (1) est bien dû sans doute aux déversements de 1921 à 1928, mais il n'a été que momentané, bien que de 1929 à 1931, les déversements aient été au moins aussi forts qu'avant. Le parasitisme humain, dans les motifs de qui n'entre que pour très peu le souci pourtant légitime de la vie à assurer aux familles, a eu raison de l'Omble-chevalier. Certains pêcheurs de Meillerie ou d'Yvoire ont tué, sinon la poule, du moins le poisson aux œufs d'or.

REMÈDES ÉVENTUELS.

J'en ai fini avec cet exposé navrant. Y a-t-il des remèdes à envisager ? Je n'hésite pas à dire qu'il apparaît bien tard pour envisager un redressement rapide, mais, par des moyens qui existent, on pourrait peut-être arriver, avec du temps, à faire reflourir la prospérité de l'Omble. Artificiellement, il serait possible d'immerger chaque année des petits Ombles achetés à prix d'or dans des établissements lointains, sur le bord des lacs de Bavière ou du Tyrol, ou même du lac Pavin, ou de faire incuber sur place, à cet effet, 250 ou 300.000 œufs que l'Etat se serait procurés dans les mêmes régions ; de l'ordre de 30 à 40.000 francs de dépense dans les deux cas pour un résultat précaire, lointain et restreint. Si cette affirmation ne se présentait pas comme une sorte de gageure, je dirais que l'Etat, propriétaire du lac, aurait certainement beaucoup plus vite fait de consacrer 15 à 20.000 fr. à racheter aux 15 ou 20 familles de Meillerie et aux 10 ou 15 d'Yvoire qui pratiquent la pêche, leur consentement à cesser leurs pêches d'Ombles pendant le mois de Novembre tout entier. J'ai, d'ailleurs, la certitude que la convention même signée ne tiendrait pas plus qu'un simple traité international, car les pêcheurs ne sauraient en aucune façon être assez grands garçons pour la respecter.

Artificiellement encore, il serait possible de recréer des omblières, mais ne serait-il pas indiqué de craindre qu'elles ne servent à rien faute d'occupants.

La seule méthode logique serait la fermeture de la pêche pour l'Omble-chevalier pendant trois mois entiers : Novembre, Décembre et Janvier, au moins pour une période de 5 ou 6 ans, mais ce serait certainement un mouvement général chez les pêcheurs qui raisonnent à la petite semaine ; comme en fin de compte ils existent bel et bien, il faut, avec eux, faire en quelque sorte la part du feu. Je crois que si l'interdiction est comprise entre le 20 Novembre et le 10 Janvier, avec deux décades de transition (durant lesquelles les pêcheurs seraient libres, mais la vente serait contrôlée, les produits sexuels prélevés et utilisés) et une période en Décembre de respect complet des omblières ; — si surtout les pêcheurs ont assez d'intelligence pour respecter les règlements établis pour eux, — la situation pourrait s'améliorer et se stabiliser. Les alevins provenant des œufs de poissons pêchés, soit de

(1) Voir figure n° 1, aux pages 8-9 du *Bulletin* n° 97, Juillet 1936.

bonne heure soit tard, s'ajouteraient à ceux nés sur l'ombrière, mais ne les supprimerait pas.

Il n'est pas inutile de dire en quelques mots comment se pratique la fécondation artificielle des Ombles.

Elle a lieu à la suite de pêches exceptionnelles ; ces pêches sont ordonnées à l'avance et à date fixe, les inscrits tendent en nombre limité des filets dormants : petits pics ou méniers (ce qui signifie filets à haute nappe ou à nappe de 2 mètres). Ces tendues étaient faites autrefois sur les ombrières (les filets étant, chose curieuse, à Meillerie, tendus comme des draperies sur le bord du talus des carrières et, à Yvoire, entrecroisés les uns dans les autres sur le petit espace de l'ombrière) ; maintenant elles n'ont plus lieu qu'en dehors. Les pêcheurs relèvent après trois ou quatre nuits lesdits filets, et apportent les Ombles à un emplacement fixé où, sous la direction des officiers forestiers, les œufs sont extraits, recueillis dans une cuvette, et la laitance répartie. La laitance fait, d'une façon générale, défaut, et on est souvent obligé de conserver les mâles apportés par un pêcheur pour les apports ultérieurs d'œufs et même parfois d'aller dans les testicules mêmes chercher les quelques gouttes de laitance qui sont nécessaires. Les opérations techniques sont naturellement accompagnées de pesées et de contrôle par poinçonnage à l'opercule.

Les œufs récoltés sont, comme des œufs de Truite, mis en incubation sur des claies de baguettes de verre, à l'Etablissement de Thonon ou dans l'annexe de Meillerie. — Ce n'est qu'à cette seconde place que l'eau est assez froide 4°-5° C.. pour que de bons résultats soient obtenus, — il faut compter alors de 65 à 80 jours d'incubation avant l'éclosion. A Thonon, où l'eau atteint 10° C., pour des causes qui restent encore à trouver à peu près complètement, les résultats sont moins bons et il y a une très forte proportion (50 % environ) d'alevins à double vésicule. Les alevins sont remis au lac vers 3 mois. En général, à Meillerie, 90 % des œufs embryonnés et 50 % des œufs récoltés donnent des alevins.

A titre de dernier renseignement, je renvoie au graphique (1) où figure, avec des renseignements comparatifs concernant les Corégones et la Perche, d'une part, le total des captures d'Ombles depuis 1897, d'autre part, et avec un décalage de 3 ans, le montant des déversements d'alevins d'Ombles depuis 1924. Il n'est pas interdit de se laisser entraîner à constater que le parallélisme n'est qu'approché. J'espère qu'en 1938 l'heureux effet du retour au respect des moyens naturels, malgré le peu d'importance apparent des déversements de 1933-34 et 1935 se fera sentir. Il semble qu'il y ait d'ailleurs, maintenant déjà, plus de petits Ombles dans le lac que ces dernières années.

Je n'abandonne pas la besogne en cours, et quoi qu'il arrive, j'ai la conviction de n'avoir pas en vain jeté l'alarme.

(1) Voir figure n° 1, aux pages 8-9 du *Bulletin* n° 97, Juillet 1936.